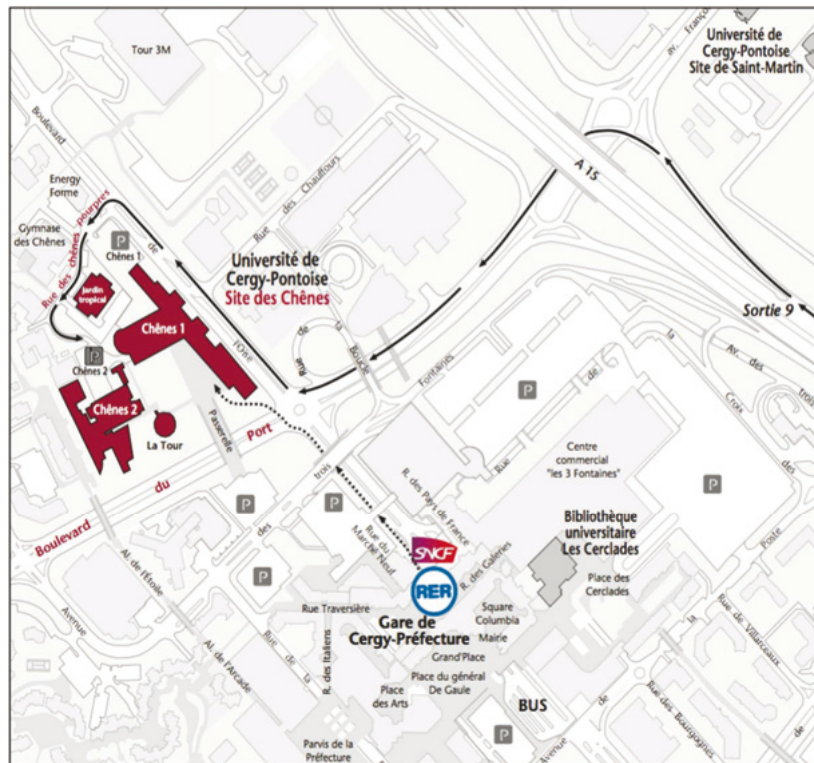


Faculté de droit  
Université de Cergy-Pontoise,  
Site des chênes 1- Salle des conférences  
33, boulevard du port  
95011 Cergy-Pontoise

Université de Cergy-Pontoise  
—  
Master Droit social

## Venir en transport

RER A, direction Cergy-le-Haut, arrêt Cergy Préfecture



Les ordonnances de l'automne 2017:  
point d'aboutissement d'un changement  
de modèle du droit du travail?



# MATINÉE : 9h30-12h30

## Inspiration(s) et confection des réformes

### 09h30

Accueil des participants et Ouverture du Colloque

C. Didry (*Directeur de recherches, CNRS*)

### 09h45 – L'action exercée par l'UE sur les réformes des droits nationaux du travail

*Coord. de la table : Sophie Nadal (Professeuse, Université de Cergy-Pontoise)*

- F. Marinelli (*Professeur, Université de Milan*) : Évolution(s) du droit italien du travail : une réformation sous contrainte ?

- K. Chatzilaou (*Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise*) : L'influence de l'UE sur la conception des réformes du droit du travail français.

### 10h45 – L'accord collectif : clé de voûte de la réforme du code du travail

*Coord. de la table : Isabelle Meyrat (Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise)*

- Y. Ferkane (*Maître de conférences, Université Paris-Nanterre*) : L'accord collectif de travail comme « modèle »

- S. Nadal (*Professeur, Université de Cergy-Pontoise*) : La célébration de l'accord collectif d'entreprise

### 11h15

Pause café

### 11h45 – Le licenciement : objet emblématique des réformes du droit du travail

*Coord. de la table Konstantina Chatzilaou (Maître de conférences, Université de Cergy-Pontoise)*

- M.T. Carinci (*Professeur, Université de Milan*) : Que reste-t-il de la protection des salariés italiens en cas de licenciement ?

- I. Meyrat (*Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise*) : Vers un traitement des restructurations affranchi du droit du licenciement économique

### 12h30

Clôture de la matinée

Buffet - déjeuner

# APRÈS-MIDI : 14h-16h30

## Destin(s) de la justice du travail

### 14h00

Ouverture des travaux de tables rondes

M. Grévy (*Avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation*)

### 14h15 – Le procès : figure résiduelle de la résolution des litiges ?

*Coord. de la table : Bruno Silhol (Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise)*

Incitation aux modes de règlement extrajudiciaire des litiges, réforme du CPH, compression des temps de l'action en justice, montée en puissance des présomption (de validité, de bonne foi...) : autant d'instruments de mise à l'écart du juge et de dissuasion d'agir en justice ? Regards croisés

- F. Ballouhey (*Conseiller honoraire à la Cour de cassation*)

- M. Douaoui (*Avocat au barreau de Paris*)

- S. Misiraca (*Avocate au barreau de Paris*)

- P. Parisis (*Membre du Conseil supérieur de la prud'homie, CGT*)

### 15h30 – Le jugement : prévisibilité et réduction du « risque judiciaire » ?

*Coord. de la table : Thierry Boirot (Inspecteur du travail)*

Préconstitution de la CRS, plafonnement des indemnités, encadrement des effets des décisions dans le temps... : quel(s) impacts de ces mesures de constriction du jugement autant sur les pratiques juridictionnelles que sur celles des plaideurs ? Regards croisés

- H. Gosselin (*Inspecteur général des affaires sociales*)

- C. Cotza (*Avocate au barreau de Paris*)

- C. Vigneau (*Maître de conférences à l'ISST, Avocat au barreau de Paris*)

- C. Boultache (*Membre du service juridique de la FGMM- CFDT*)

...l'administration du travail : une autre vigie?

- B. Silhol (*Maître de conférences HDR, Université de Cergy-Pontoise*) : L'inspecteur : accroissement de son rôle ou déclin ?

### 16h30

Clôture du Colloque

C. Didry (*Directeur de recherches, CNRS*) et M. Grévy (*Avocate au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation*)